Les enseignants manquent partout :
non aux suppressions, exigeons des créations !

Les années de suppressions de postes dans l'Éducation Nationale pèsent aujourd'hui comme jamais sur les Écoles, les collèges et les lycées de notre département !

Pour tenter de pallier un déficit de postes que tout le monde reconnaît maintenant, l'inspection académique en est réduite à des expédients insupportables… insupportables pour les enseignants, les élèves et les parents ! Déplacements arbitraires de collègues, mettant fin brutalement à l'aide spécifique qu'ils apportaient aux élèves ; recrutement de vacataires sans formation, tentatives d'utiliser les décharges de directeur pour assurer des remplacements dans l'urgence…

Pourtant rien n'y fait ! Les journées, les semaines non-remplacées s'accumulent avec les conséquences que l'on sait pour la scolarité des élèves sans professeur, mais avec aussi celles qu'on soupçonne moins, sur les écoles concernées ! En effet, accueillant les enfants sans enseignant, les classes de ces écoles se retrouvent avec des effectifs de 30, 35, parfois 40 élèves regroupant plusieurs niveaux dans des salles exigües. Comment garantir la sécurité dans de telles conditions ? Comment assurer un enseignement de qualité ? Comment enseigner convenablement quand de surcroît nos classes connaissent déjà des moyennes bien supérieures à celles du reste de la France ?

L'École en Seine-et-Marne est sinistrée, et ce sont les enseignants et les enfants qui sont les premiers touchés. Alors réagissons vivement.

Rassemblons nous,
parents, enseignants et élus,

mercredi 11 avril à partir de 14 h

devant l'Inspection Académique de Melun.

Pour exprimer notre exaspération quant à la situation actuelle de notre école et réclamer :

- l'annulation des suppressions de postes à la rentrée prochaine dans le 1er comme dans le second degré.
- la réimplantation des postes RASED supprimés et la création des postes nécessaires.
- la création des postes nécessaires au remplacement de tous les enseignants absents et le recrutement des fonctionnaires correspondant.
- le retour sur leurs postes des enseignants déplacés.

Les postes nécessaires doivent être débloqués pour la rentrée 2012 !!!